

2010/2159 - Autorisation de lancer une consultation – Appel d'offres ouvert pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie. (Direction Achats) (BMO du 08/02/2010, p. 0204)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit dans ce dossier de lancer l'autorisation d'une consultation pour un appel d'offres ouvert pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de cette délibération et au lendemain de la remise du rapport annuel par le médiateur de la République, mettant en exergue le sentiment d'exclusion et d'incompréhension ressenti par un certain nombre d'usagers vis-à-vis de l'administration, je souhaite revenir sur le nouveau mode de fonctionnement des automates résidents dans les mairies d'arrondissements et les parkings que M. Touraine, votre Premier Adjoint et Président de Lyon Parc Auto a sûrement validé.

Manifestement, ce n'est pas l'esprit de simplification qui a présidé ici car il semble d'un QI très largement supérieur à la moyenne soit nécessaire pour retirer son ticket de stationnement mensuel que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, Madame Rabatel !

Avec plus de 20.000 vignettes résidents en 2009, imaginez l'impact d'un tel système auprès des agents d'accueil ! Ceci corrélé avec le système E-Sirius de gestion de l'accueil par des tickets -même s'il peut présenter une utilité statistique ou managériale- réduit le citoyen à un « usager consommateur » source d'agressivité vis-à-vis de nos agents.

Comme le dit très justement Jean-Paul Delevoye : attention à ne pas faire naître, « des deux côtés (administrations et citoyens), un sentiment de fragilité et d'isolement qui ne laisse en partage que la souffrance », en oubliant souvent la dimension humaine. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur Philip, avez-vous quelque chose à dire sur le stationnement ?

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Je pense que j'ai un QI trop faible et je vais donc demander à M. Touraine de répondre !

(Rires.)

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Je dois déjà annoncer que je vais m'abstenir de voter pour ce dossier du fait de mes responsabilités à Lyon Parc Auto, mais pour ce qui concerne ce que vous évoquez, Madame, oui cela va être l'objet des études que vous suggérez afin de définir tout ce qui peut être fait pour simplifier cela et pour que chacun et chacune d'entre nous puissent accéder sans préparation mathématique élaborée à un dispositif d'usage courant.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(MM. Brumm, Vesco, Touraine, Turcas, Mmes Perrin-Gilbert et Nachury ne prennent pas part au vote en leur qualité de membres du Conseil d'administration de Lyon Parc Auto.)

(Adopté.)